

## À l'approche des vacances estivales

Même s'il reste encore plusieurs journées de travail très chargées (examens, corrections, activités, voyages,...), les vacances approchent. Ce sera enfin le temps d'une période de repos plus que méritée. Nous vous souhaitons du soleil, des lectures captivantes et enrichissantes, du bon temps avec vos proches, des voyages et du plein air en bonne compagnie !

Il est assuré que l'année scolaire 2009-2010 sera très animée. Il y aura le dépôt des demandes syndicales au gouvernement en vue du renouvellement de notre convention collective nationale. Il faudra suivre encore tout le dossier de la réforme (évaluation des apprentissages, compétences, contenus disciplinaires,...) Mais

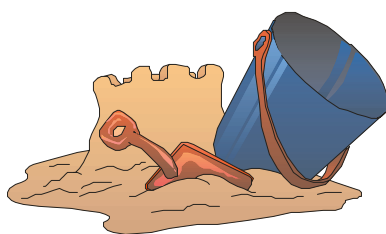
nous devons également travailler à la valorisation de la profession enseignante.

Au plan local, la négociation (plus intense depuis plus d'un mois) est toujours en cours. Un suivi à ce chapitre sera fait à la rentrée. Il en sera de même

pour la consultation sur les matières intersectorielles, consultation menée dans les écoles et centres en avril et mai dernier. Les résultats complets, incluant les commentaires recueillis, seront présentés au conseil régional de septembre.

Mais en attendant, place à l'été ! Pensez à vous et profitez bien des vacances estivales !

*Sylvie Théberge, présidente*



## **CR : Puisqu'il faut parfois s'aMUSÉE !**

Par Stéphan Béland

Le dernier conseil régional de l'année 2008-2009 s'est déroulé dans une atmosphère toute particulière au Musée québécois de culture populaire à Trois-Rivières. Après la présentation des divers points prévus à la rencontre régulière – dont les prévisions budgétaires du SEVF et l'organisation scolaire de notre Commission scolaire pour l'année 2009-2010 – plusieurs remises de prix de présence ont été effectuées, dont un forfait à l'Auberge Le Baluchon et un beau « ipod ». Ce dernier précieux prix étant offert par notre fédération, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), représentée pour l'occasion de

la présidente, Madame Manon Bernard. Il faut également souligner la contribution généreuse – encore une fois! – de la Caisse d'économie Desjardins de l'éducation. Finalement, ce CR tout spécial aura été l'occasion de remettre le prix de reconnaissance du SEVF à l'équipe école de St-François-d'Assise et de souligner le départ de Madame Isabelle Héon du conseil exécutif. Pour plus de détails concernant cette réunion, rendez-vous au [www.sevf.ca](http://www.sevf.ca) mais, auparavant, voici quelques photos pour vous mettre l'eau à la bouche!



# **Québec en forme... ou comment déformer le caractère public de certains services**

Par Stéphan Béland

Un programme particulier comme *Québec en forme (QEF)* peut apporter son lot de bonnes nouvelles – lire ressources financières – pour certaines écoles. Mais il serait bon d'analyser de manière un peu plus critique les fondations comme la Fondation Chagnon qui a permis de mettre sur pied un programme comme QEF. Les fondations ne sont pas seulement privées, elles ont leur propre histoire et s'infiltrèrent dans la société et ce, de manière parfois inadéquate.

Les façons imaginatives de dépenser sa fortune personnelle datent d'il y a longtemps... Lors de sa présentation faite aux membres du Conseil général de la CSQ, madame Nicole De Sève, conseillère pour notre Centrale, rappelait que, historiquement, les précurseurs de ces philanthropistes (voir aussi l'article de madame De Sève à la page 40 du dernier *Nouvelles CSQ*, printemps 2009) venaient des États-Unis. En effet, le magnat de l'acier, Andrew Carnegie, créa la *Carnegie Corporation of New York* en 1911 et le magnat du pétrole, John D. Rockefeller mit à jour la *Rockefeller Foundation* en 1913. Et le concept élaboré par ces précurseurs a fait son bout de chemin. Pour mieux constater cet état de fait, disons simplement que la part allouée par les fondations américaines aux programmes internationaux est passée de 1,5 milliard de dollars en 1998 à 3,8 milliards en 2005.

Même s'il est relativement nouveau au Québec et au Canada, le phénomène demeure en pleine croissance puisque, en 2005, l'Agence de revenu du Canada enregistré plus de 8 800 fondations – privées ou publiques – dont environ 2 900 exécutent leurs propres projets. Si, dans les fondations privées, le capital provient en tout ou en partie d'une fortune individuelle, familiale ou d'entreprise et que le conseil d'administration comprend entre autres les membres d'une même famille (par exemple, la Fondation Marcelle et Jean Coutu), il en va autrement pour les fondations publiques. Car ces dernières peuvent pratiquer la campagne de financement annuelle pour apporter les précieux dollars aux causes philanthropiques (par exemple, Centraide). Certaines fondations publiques sont même dédiées à une cause mais sans donateur précis. En Centrale, nous connaissons un peu plus les fondations Léa Roback, pour les femmes économiquement défavorisées désirant poursuivre leurs études, et Monique-Fitz-Back, éducation relative à l'environnement et à un milieu sain dans une perspective de développement durable.

Dans un monde où l'on questionne et requestionne sans cesse le rôle de l'État – de moins en moins interventionniste et de plus en plus partenaire – et où l'on anticipe la croissance des coûts des services publics, les fondations privées, comme la Fondation Chagnon, ont su se créer, grâce

aux moyens financiers qu'elles détiennent une place de choix dans les programmes gouvernementaux. Pour la Fondation Chagnon, la création de QEF avec le gouvernement du Québec en 2002 en est une preuve éloquente. Même si sa mission ne peut qu'être intéressante – en effet, qui peut s'opposer au fait de favoriser l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif pour les jeunes Québécois(e)s de 0 à 17 ans – plusieurs questions demeurent sur ce genre de partenariat gouvernement-fondation privée. Comment se fait-il que le gouvernement n'ait pas su aller chercher l'argent lui-même (par exemple, lors de la cession du groupe Videotron à Quebecor en 2000)? Quelles sont les conditions ou les balises de la Fondation Chagnon pour injecter autant d'argent dans le système éducatif québécois? Si jamais la Fondation Chagnon se retire du « beau projet » qu'est QEF, qu'arrivera-t-il? (Ici, la question de la dépendance du public envers le privé risque de prendre tout son sens...)

Du côté « pratico-pratique », depuis que QEF a fait son apparition au sein de notre Commission scolaire, les effets n'ont pas été que bénéfiques. Et il en va de même pour le milieu communautaire dans certaines autres régions. Les plus intéressé(e)s pourront lire le dossier paru dans le quotidien *Le Devoir*, du 23 mai dernier, où le sujet de l'inclusion des fondations privées dans le secteur public a été abordé. D'ailleurs, la journaliste Clairandree Cauchy s'est intéressée à notre région où QEF est bien implanté. Elle en a également profité pour interroger madame Claudia Cousin, notre vice-

présidente à l'information, qui suit le dossier de QEF depuis ses balbutiements à la commission scolaire du Chemin-du-Roy. Parmi les effets négatifs mentionnés, il faut souligner le fait qu'il est déjà survenu que QEF occupe un gymnase d'école au détriment de groupes d'élèves réguliers. De plus, là aussi, il faut se questionner, comme l'a fait madame Cousin lors de son commentaire à la journaliste du *Devoir* sur l'apport d'argent venant du privé dans nos établissements : pourquoi a-t-on préféré ajouter des ressources financières pour créer une activité parascolaire au lieu d'injecter l'argent directement dans le système pour, par exemple, engager plus d'enseignant(e)s d'éducation physique?

Bref, beaucoup de questions qui ne sont pas nécessairement sans réponses. Même que certaines réponses peuvent parfois faire craindre le pire concernant de *VRAIS* services publics. Un débat large dans la société s'impose et c'est pourquoi il a été notamment décidé, lors du dernier Conseil général de notre Centrale, de prévoir l'organisation, dès l'automne 2009, afin de définir une stratégie d'intervention visant à contrer le recours aux fondations privées dans la mise en œuvre de politiques publiques. L'urgence se fait de plus en plus sentir autant dans le domaine communautaire que dans les secteurs de l'éducation que de la santé. En terminant, je vous invite fortement à lire mesdames Hélène Le Brun et Nicole De Sève ainsi que monsieur Luc Allaire (p. 40 à 42 du dernier *Nouvelles CSQ*, printemps 2009) pour que vous puissiez commencer – si ce n'est déjà fait ! – à voir l'ampleur que peut prendre cette problématique.

## **Besoin de rénover ? Besoin d'acheter un petit cadeau ? Besoin de vacances ?...**

(SB) Souvenez-vous que le logo de la CSQ sur votre carte de membre du SEVF peut vous faire économiser gros pendant vos vacances cet été ! Voici la liste de tous les endroits où vous pourrez

profiter d'économies substantielles (attention, quelques nouveautés se sont même encore ajoutées!):

<p><b>Les peintures Bétonel</b>  situé au 5200 Boul. des Forges, Trois-Rivières  et au 1453, 41<sup>e</sup> rue, Shawinigan  <b>offre un rabais de 25% sur le prix régulier</b></p>
<p><b>Le centre de Recyclage informatique inc. (CRI)</b>  situé au 5435 Boul. des Forges, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 15% sur le prix régulier</b></p>
<p><b>Couvre plancher Magnan et fils</b>  situé au 5626 Boul. des Forges, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 15% sur le prix régulier</b></p>
<p><b>Lunetterie NEWLOOK</b>  Toutes les succursales de la région Mauricie-Nicolet  <b>offrent un rabais de 10% sur le prix régulier</b></p>
<p><b>L'animalerie Petland</b>  situé au 4895 Boul. des Forges, Trois-Rivières  et au 4520 Boul. des Récollets (Centre d'achats T-R-O)  <b>offre un rabais de 10% en tout temps</b>  (ce rabais s'ajoute aux rabais déjà en vigueur)</p>
<p><b>Auto Pneu Paco</b>  situé au 4975 Boul. Des Forges, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 10% sur les pièces (à l'exception des pneus)</b></p>
<p><b>Cuir des Forges</b>  situé au 4370 Boul. Des Forges, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 20% sur le prix régulier</b></p>
<p><b>Luminaire Galarneau</b>  situé au 5425 Boul. Des Forges, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 15% sur le prix régulier</b></p>
<p><b>La Recharge (remplissage de cartouches d'encre et laser)</b>  situé au 1380 Boul. Des Récollets, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 15% sur le prix régulier</b></p>
<p><b>Librairie Poirier</b>  situé au 1374 Boul. Des Récollets  et au 1545 Royale, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 10% sur le prix régulier</b></p>
<p><b>Mosti Mondiale (centre de vinification)</b>  situé au 4893 Boul. Des Forges, Trois-Rivières  <b>offre à l'achat d'un Kit à vin, les étiquettes et les cache-bouchons gratuits</b></p>

<p align="center"><b>Cuisiversions</b>  situé au 5465 Boul. Des Forges, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 20% sur les articles et accessoires de décoration</b></p>
<p align="center"><b>Plante Sports Excellence</b>  300 rue Barkoff (Galeries du Cap)  Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 10% sur les vêtements et les chaussures à prix régulier</b></p>
<p align="center"><b>Boutique Fleuriste Simone</b>  188 rue Principale  St-Léonard d'Aston  <b>offre un rabais de 25% sur les articles de cadeaux à prix régulier</b></p>
<p align="center"><b>SINGER - Centre de couture André et Nataly inc.</b>  situé au Centre Les Rivières (Trois-Rivières)  <b>offre un rabais de 10% sur les menus articles à prix régulier et les retouches en atelier de couture</b></p>
<p align="center"><b>Diffusion Artek inc</b>  situé au Centre Les Rivières (Trois-Rivières)  <b>offre un rabais de 10 % sur le prix régulier</b></p>
<p align="center"><b>Bijouterie Luxédor</b>  situé au Centre Les Rivières (Trois-Rivières)  <b>offre un rabais de 15% sur le prix régulier</b></p>
<p align="center"><b>GIGATECH (informatique)</b>  situé au 2 Des Ormeaux, suite 300, Trois-Rivières (près des Galeries du Cap)  et au 5683 Boul. Jean XXIII, Trois-Rivières  <b>offre un rabais de 10% sur la main d'œuvre et sur le prix régulier des accessoires externes des ordinateurs.</b></p>
<p align="center"><b>Auberge des Gouverneurs</b>  située au 1100 Promenade du St-Maurice, Shawinigan  <b>offre une chambre en occupation simple ou double à 92\$/nuit.</b></p>
<p align="center"><b>Auberge Flores</b>  située au 4291, 50<sup>e</sup> Avenue, Grand-Mère  <b>offre un rabais de 10% sur le prix régulier</b></p>

**Un avantage de plus d'être membre de notre syndicat! Bon magasinage!**



## **Calendrier de paie - Été 2009 : Mieux vaut prévenir...**

(SB) Suite à l'annonce effectuée par l'employeur concernant le décalage de la paie à l'été 2009, nous savons que plusieurs personnes ont émis certaines inquiétudes concernant leurs finances. Justement, les responsables de la Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation veulent nous rappeler de ne pas hésiter à

contacter notre institution financière pour tout arrangement possible en ce qui a trait, entre autres, à la « désorganisation » qui peut survenir, suite à ce décalage de paie, au niveau des paiements préautorisés de nos différents comptes de caisse.

## **Le SEVF en deuil...**

(SB) Au mois d'avril dernier, le SEVF apprenait le décès d'un de ses collaborateurs, Monsieur Claude Girard. Celui-ci faisait partie – depuis près de 20 ans! – de l'équipe de livraison du courrier qui vous permet, entre autres, de recevoir le bout de papier que vous

tenez présentement entre vos mains. Au nom de tous les membres et de toute l'équipe bureau du SEVF, pour une dernière fois, ce petit mot veut simplement rendre hommage et dire merci à Claude... Nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## **Publicité**



Après plusieurs mois de travail acharné,  
le temps est venu de récupérer.

Votre Caisse d'économie Desjardins de l'Éducation  
vous souhaite un bel été  
et

Réjeanne Lefèvre, planificateur financier et  
responsable de Centre de services Mauricie  
Centre de services Mauricie  
1055, boulevard des Forges, bureau 100  
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J8  
☎ 819 374-3119



## **Bonnes Vacances !**



[www.cededucation.com](http://www.cededucation.com)

## ***Assemblée générale des enseignantes et enseignants à statut précaire.***

Cette assemblée se tiendra le **22 JUIN PROCHAIN A L'ILE ST-QUENTIN A COMPTER DE 16 H 30**. À l'ordre du jour : l'assurance-emploi, liste des heures réalisées à la commission sco-

laire, liste de priorité mise à jour et aperçu des contrats disponibles pour l'an prochain. Nouveauté cette année : hot dogs, chips, et consommation seront servis après la rencontre.

## ***Horaire du bureau du SEVF – 23 juin***



Afin de souligner la fin de l'année scolaire, le bureau du SEVF sera **exceptionnellement fermé le 23 juin entre 11 h 30 et 14 h 00**.

## ***Horaire d'été et fermeture de nos bureaux***

Les vacances approchant à grands pas, il est important que vous preniez bien note des heures

et dates suivantes si vous désirez nous rejoindre :

Fermeture du centre administratif du SEVF : **du 6 juillet au 11 août 2009**

Horaire estival pour les semaines du 29 juin, du 12 août et du 17 août 2009 :

**du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 15;**

**le vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30.**

Veillez également prendre en considération que le 39<sup>e</sup> Congrès de la CSQ se tiendra à Québec du 26 juin au 29 juin 2009. Ainsi, les conseillères

et conseillers seront absents du bureau pendant cet événement.

Merci de votre compréhension.



# ***Bonnes Vacances !***